

**Zeitschrift:** Die gewerbliche Fortbildungsschule : Blätter zur Förderung der Interessen derselben in der Schweiz

**Band:** 7 (1891)

**Heft:** 6

**Artikel:** Travaux manuels

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-866187>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

über eine Gestalt in solcher Lage und Verbindung, wie sie im Werkzeichnen tatsächlich vorkommt, während z. B. ohne weitere Unterstützung auf die Kante gestellte Prismen oder Pyramiden der gewohnten Anschauung ganz fernliegende Risse liefern.

Fassen wir die ebenbeschriebene Modellreihe von Holzverbindungen oder allgemeiner von *Gefügen* zusammen, so ergibt sich, dass dreierlei Formen derselben massgebend sind:

Falz und Blatt; Nut und Feder; Keil.

Wir können dieselben als *Massformen der Gefüge* bezeichnen. Sind diese Massformen in ihren wesentlichen Verbindungen durchgearbeitet, so wird es viel leichter sein, auch deren Anwendungen auf Türen, Fenster, Tische, Stühle u. s. w. systematisch zu lehren, indem man diese Gegenstände, von ihren Massformen ausgehend, zeichnend gestaltet.

G.

### Travaux manuels.

Le VII<sup>me</sup> cours normal suisse de travaux manuels pour instituteurs aura lieu à La Chaux-de-Fonds, Canton de Neuchâtel, du 20 juillet au 15 août 1891, sous la direction de M. Rudin de Bâle.

L'enseignement pratique comprendra des travaux de cartonnage, de menuiserie et de sculpture sur bois, il est organisé dans chacune de ces trois branches pour les novices et pour ceux qui auraient déjà participé à un ou plusieurs cours. Au bout de quinze jours, si l'utilité en est reconnue, un enseignement distinct sera institué pour ces derniers.

Le programme de l'enseignement théorique prévoit plusieurs conférences suivies de discussions.

Les leçons seront données en allemand et en français.

L'ordre du jour général répartit le travail quotidien sur les heures suivantes : matin de 6 à 8 et de 9 à 12, soir de 2 à 6. Chaque semaine, une ou deux heures devront être consacrées aux conférences et aux discussions. L'après-midi du samedi est libre.

Une exposition des objets confectionnés terminera le cours.

La Confédération assure aux instituteurs qui y participeront une subvention égale à la somme qu'ils auront reçue de leur canton respectif.

Le prix de cours, toutes fournitures comprises, est de 60 fr.

Le logement en commun est gratuit, les personnes qui désireraient avoir un logement particulier sont priées de s'adresser au Directeur du Cours ; les mesures sont prises pour que les participants puissent avoir une bonne pension à un prix modéré.

Les inscriptions, avec désignation de la branche d'enseignement choisie seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1891 au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

K.